

L'opinion d'un orangiste sur la capitulation scolaire

Il n'y a pas le moindre danger, dit-il, qu'un professeur catholique soit jamais nommé dans les écoles publiques de Manitoba, pour les raisons suivantes :

1° L'arrangement ne sera pas accepté par les catholiques ; et leurs enfants ne fréquenteront pas les écoles publiques.

2° Il n'y a pas un orangiste assez simple pour s'imaginer qu'on puisse tolérer que l'éducation de nos enfants soit confiée à un catholique romain.

3° Nous avons d'ailleurs en mains le remède efficace pour empêcher un pareil mal. Il nous suffira de remanier les districts scolaires, de manière à ce que les catholiques n'aient dans aucune école le nombre d'enfants requis pour exiger un professeur catholique.

4° Même sans avoir recours à ce moyen, nous possédons la clef de la position. L'admission aux écoles publiques doit être demandée à qui de droit, et elle sera refusée aux catholiques partout où leur nombre sera un danger pour nous.

Si les catholiques voulaient voir clair comme les protestants !

A propos d'un accusé de réception

M. L.-O. David a reçu d'un prélat romain une lettre qu'il appelle une première approbation de son opuscule. Il s'est empressé de la livrer à la presse, et prie les journaux de publier l'opinion de cet éminent prélat. Evidemment, il n'a pas saisi le sens de cet accusé de réception, qu'il aurait dû cacher dans ses cartons. Mais puisqu'il le désire, nous reproduirons les passages de cette lettre, qui se rapportent aux questions que M. David a voulu traiter, mais qu'il n'a réussi qu'à maltraiter.

“ Vous prétendez qu'au Canada, écrit Mgr Lazzareschi, les libéraux catholiques, avec la grande majorité du peuple, pourvoient mieux aux intérêts de l'Etat que les conservateurs. ”

On ne peut dire d'une manière plus aimable que la preuve fait défaut.

“ Vous vous plaignez de ce que le clergé se montre hostile, qu'il engage les consciences, qu'il menace de peines ecclésiastiques ceux qui sont pour les catholiques libéraux. ”

“ Or, il ne nous appartient pas de juger ceux que le St-Esprit